

# Optimiser sa stratégie de gestion technique de patrimoine

La réception marque le moment où le bâtiment passe de la phase conception à la phase exploitation, une étape charnière durant laquelle le maître d'ouvrage doit vérifier que l'ouvrage est conforme et réellement exploitable. Cette formation aide les acteurs de la maîtrise d'ouvrage et de l'exploitation à structurer, dès la réception, l'organisation, les outils et les contrats nécessaires au bon fonctionnement, à la sécurité des occupants, ainsi qu'au pilotage de la performance globale d'un bâtiment neuf ou réhabilité.

## Objectifs opérationnels

- Identifier les documents et informations indispensables à récupérer à la réception : DOE, DIUO, PV d'essais, notices, plans etc.
- Appréhender la réglementation applicable à son bâtiment selon sa nature et son usage.
- Définir l'organisation, les rôles des acteurs, les contrats et les outils garantissant la conformité, la sécurité des occupants et des intervenants et continuité de service.
- Construire un dossier d'utilisation exploitation maintenance et un plan de maintenance préventive adapté au bâtiment.
- Mettre en place un dispositif de pilotage et de suivi de la performance : qualité d'usage, continuité de service, consommations.
- 

## Public Concerné

- Maître d'ouvrage
- Gestionnaire de patrimoine immobilier
- Responsable de sites
- Responsable maintenance
- Services généraux/exploités

## Durée

**14.00** Heures                      **2** Jours

## Prérequis

Suivre cette formation requiert une connaissance générale du bâtiment.  
Une expérience en exploitation maintenance ou en services généraux est souhaitée.

## Contenu

### Jour 1 **Appréhender la réglementation et sécuriser la prise en main d'un bâtiment neuf ou réhabilité**

- Comprendre le contexte de réception et les enjeux de la prise en main du bâtiment
- Sécuriser la mémoire du bâtiment : DOE, DIUO, PV, notices etc.
- Identifier la réglementation applicable en fonction de la nature et de l'usage du bâtiment : ERP, Habitation, ERT, IGH etc.
- Vérifier les obligations réglementaires liées à la sécurité, à l'accessibilité et à l'exploitation du bâtiment
- Préciser la gouvernance et le rôle des acteurs de l'exploitation -maintenance
- Constituer le dossier d'exploitation-Maintenance (DEM)
- Déterminer le plan de maintenance préventive
- Définir le système de traçabilité de la maintenance (GTB, GMAO, procédures, registres)

### Jour 2 **Mettre en œuvre ma stratégie d'exploitation maintenance**

- Organiser l'exploitation maintenance
- - Définir la stratégie d'exploitation- maintenance
- - Mettre en place les contrats d'exploitation -maintenance (périmètre, SLA, indicateurs)
- - Organiser la formation du personnel de service et de maintenance
- Assurer la sécurité et la sûreté des occupants et des intervenants
- - Vérifier la conformité opérationnelle des systèmes de sécurité
- - Etablir les documents liés à la prévention des risques (DUER, consignes, plan d'évacuations)
- - Organiser la sécurité incendie, celle des travailleurs et des usagers
- - Mettre en place les procédures d'accès
- - Mettre en place les procédures d'intervention des entreprises extérieures
- Piloter la Performance énergétique et les obligations réglementaires
- - Organiser le suivi des consommations : compteurs, sous-comptages, GTB
- - Définir les objectifs de consommation en cohérence avec la réglementation
- - Intégrer les objectifs dans l'exploitation quotidienne

- - Programmer une revue d'exploitation
- - Assurer le suivi des indicateurs
- 

## Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, d'exemples concrets, de mises en situation, de cas pratiques réalisés en sous-groupes et de partages d'expériences.

## Moyens pédagogiques

### ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse [app.gescof.com](http://app.gescof.com), cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

### MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

### QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

## Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et Responsable exploitation / maintenance / Services généraux.

## Méthodes et modalités d'évaluation

### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

## Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.<BR>



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD  
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490  
Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)